

BAREME DES HONORAIRES*

LOIN° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Mandataire indépendant : Julien LEFEBVRE

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

1 € à 50 000 € : 3 000 €	230 001 € à 260 000 € : 9 000 €	410 001 € à 440 000 € : 17 000 €	600 001 € à 650 000 € : 22 000 €
50 001 € à 100 000 € : 5 000 €	260 001 € à 290 000 € : 10 000 €	40 001 € à 470 000 € : 18 000 €	650 001 € à 700 000 € : 23 000 €
100 00 € à 140 000 € : 6 000 €	290 001 € à 320 000 € : 11 000 €	470 001 € à 500 000 € : 19 000 €	Au-delà de 700 001 € : 5 %
140 001 € à 180 000 € : 7 000 €	320 001 € à 380 000 € : 12 000 €	500 001 € à 550 000 € : 20 000 €	
180 001 € à 230 00 € : 8 000 €	380 001 € à 410 000 € : 16 000 €	550 001 € à 600 000 € : 21 000 €	

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

	Logement 0 à 50 m ²		50 à 100 m ²		> 100 m ²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	4 € / m ²	-	3 € / m ²	-	2 € / m ²	-
Visites et constitution du dossier	6 € / m ²	6 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²
Rédaction du bail par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	1 € / m ²	1 € / m ²
Etat des lieux par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	1 € / m ²	1 € / m ²
TOTAL	14 € / m²	10 € / m²	12 € / m²	9 € / m²	9 € / m²	7 € / m²

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce

1 à 50 000 € : **4 000 € HT**
 50 001 à 500 000 € : **8 % HT**
 500 001 à 1 000 000 € : **7 % HT**
 Au-dessus de 1 000 001 € : **6 % HT**

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

1 à 500 000 € : **5.99 % HT** (minimum de 5 000 € HT)
 500 001 à 1 000 000 € : **4.99 % HT**
 Au-dessus de 1 000 001 € : **3.99 % HT**

Cession de bail :

Honoraires HT : **10 % HT** avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT : **9 %** sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT
 (Rédaction du bail par un notaire ou un avocat)

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires HT : de **3.5 à 9%** suivant contrat Promoteurs

Immobilier à usage agricole

Vente de biens à usage agricole :

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien
 Honoraires HT : **6 %** (si le vendeur est assujetti à la MSA)

Location : bail rural

Honoraires HT à la charge du bailleur : **8 %** sur 12 mois de loyer
 (Rédaction du bail par le notaire)

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 20/08/2022